

# Légende

- Lignes cyclables**
- Voiries aménagées pour les cycles (pistes et bandes cyclables) et trottoirs mixtes avec les autres modes doux (zones piétonnes, voies vertes)
  - Voiries adaptées - Trottoirs partagés avec les modes motorisés à vitesse réduite (zones 30, zones de rencontre, voies bus accessibles aux vélos, trottoirs cyclables et sentiers autorisés aux vélos)
  - EV3 - La Loire à vélo
  - EV3 - La Scandinibérique
  - W1 - St Jacques de Compostelle à vélo via Chartres
  - Sentier accessible au temps indiqué
- Services Vélos**
- Parcs à vélos
  - Station de gonflage vélos
  - Vélocité (réparateur/revendeur)
  - Accueil Vélo et Rando
  - Association
  - Compteur Vélo
- Services touristiques**
- Point d'eau
  - Office de Tourisme
  - Camping
  - Aire de pique-nique
  - Toilettes publiques
  - Centre commercial
  - Embarcadere
- Équipements et services**
- Parcs et jardins
  - Sport
  - Culture
  - Service administratif
  - Ligne de tramway
  - Enseignement
  - Centre nautique
  - Centre équestre
  - Hôpitaux
  - Gare SNCF
  - Aéroport Tours Val de Loire
- Les rappels**
- Panneaux réglementaires**
- Piste ou bande cyclable obligatoire réservée aux cyclistes
  - Piste ou bande cyclables facultative réservée aux cyclistes
  - Sens interdit sauf cycles
  - Sens autorisés les vélos à circuler dans les deux sens de circulation
  - Bande cyclable à contresens de la circulation générale
  - Aire piétonne - vélos autorisés au pas
  - Voie verte - espace partagé piétons/vélos, le respect mutuel s'impose
  - Zone de rencontre - espace partagé piétons/vélos/véhicules, vitesse limitée à 20km/h, priorité au piéton/vélocycliste
  - Cédez-le-passage cycliste au feu
  - Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par des flèches à la condition de ne pas gêner les usagers ayant le vert
- Marquage au sol**
- Marquage longitudinal
  - Les bandes cyclables sont délimitées par une ligne discontinue
  - Figurine
  - Appareil en début et en fin de section aménagé et à intervalles réguliers sur l'itinéraire
  - SAS
  - Point aux carrefours équipés, il permet aux cyclistes de venir se positionner devant les automobilistes et facilite le mouvement de « tourner à gauche »

## Stationnement

**10 240** places sur arceaux

**8** parcs à vélos sur la Métropole

**350** places sécurisées

à retrouver sur le site et l'appli [geovelo.fr](http://geovelo.fr)



**Un service ouvert à tous**

- Pass annuel parc à vélos : 15 € par an - rendez-vous à la boutique Fil Bleu ou sur le l'e-boutique
- Accès gratuit et sans démarche préalable pour les abonnés Fil Bleu.
- Plus de renseignements sur [filbleu.fr](http://filbleu.fr) ou au 02 47 66 70 70.

## GUIDE DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

2018



## Chiffres clés

- 584 km** d'aménagement cyclables (dont 300 km de voirie apaisée)
- 7%** des déplacements domicile-travail des habitants de Tours sont effectués à vélo selon l'INSEE
- 40 000** c'est le nombre de déplacements à vélo par jour dans la Métropole 1
- 1 sur 2** 1 Tourangeau sur 2 est un cycliste régulier ou occasionnel
- 10 240** c'est le nombre de places de stationnement vélos sur la voirie publique dans la Métropole

**le vélo, un mode adapté pour les déplacements de proximité**

Plus d'informations : Sabine CARETTE [s.carette@tours-metropole.fr](mailto:s.carette@tours-metropole.fr) / 02 47 60 12 26  
Télécharger le plan en PDF sur [mobile.tours-metropole.fr](http://mobile.tours-metropole.fr)



# Les services vélo

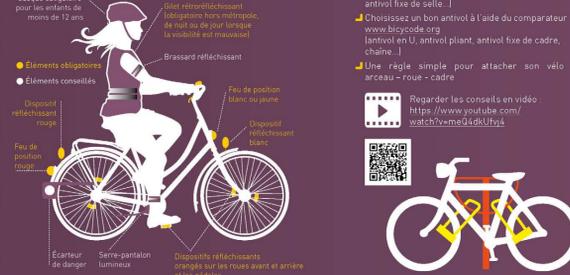
- 1 Louer votre vélo**
  - **Vélociti** : louer un vélo ou un vélo pliant pour une période de 3 à 5 mois à partir de 2€10/mois. Rendez-vous à l'Agence Fil Bleu, 9 rue Michelet à Tours / 02 47 66 70 70 / [www.filbleu.fr](http://www.filbleu.fr)
  - Location de courte durée, balades, tourisme : rendez-vous chez un des vélocistes de la Métropole : <http://www.marandavoelo.fr> / services/agences-de-voyage-velo
  - **Indigo West** : 650 vélos en libre-service et sans station, à partir de 0,50€ la 1<sup>re</sup> heure <https://www.indigo-west.com/>
- 2 Entretenir et réparer votre vélo**
  - Collectif Cycliste 37 : 16 impasse Robert Nadaud à Tours / 02 47 50 16 34 / [info@cc37.org](mailto:info@cc37.org) / [www.cc37.org](http://www.cc37.org)
  - Accueil Vélo et Rando : 31 boulevard Heurteloup à Tours / 02 47 64 66 38 / [velorando@tours-metropole.fr](mailto:velorando@tours-metropole.fr)
  - Chez un des vélocistes de la Métropole : [www.mobilite.tours-metropole.fr](http://www.mobilite.tours-metropole.fr)
- 3 Se remettre en selle grâce à la Vélo-école**
  - Apprentissage, remise en confiance, perfectionnement, la Vélo-école vous aide à vous remettre au vélo en ville. Renseignements et inscriptions Collectif Cycliste 37 : 16 impasse Robert Nadaud à Tours / 02 47 50 16 34 / [info@cc37.org](mailto:info@cc37.org) / [www.cc37.org](http://www.cc37.org)

## La Batellerie

Sur l'itinéraire de La Loire à Vélo, faites une pause pour découvrir la Loire ou le Cher à bord d'un bateau traditionnel, en compagnie d'un pilote qui partage avec vous sa passion. Différents points d'embarquement sont ouverts en saison (renseignements à l'office de tourisme métropolitain).

# Des conseils pour rouler en sécurité

- 1 Vélo éclairé = cycliste protégé**  
Comment se faire bien voir en vélo ?  
➤ En maintenant la lumière grâce à un dispositif d'alimentation.  
➤ En renvoyant la lumière, notamment celle des phares des voitures grâce à des dispositifs réfléchissants et des vêtements clairs.
- 2 Attention aux angles morts !**  
Les angles morts sont l'un des principaux dangers pour les cyclistes. Ce sont les parties de la route qu'un conducteur ne peut pas voir du fait du gabarit de son véhicule, particulièrement pour les camions et les bus. Quand vous êtes dans un angle mort, pour le conducteur, vous êtes... invisible !



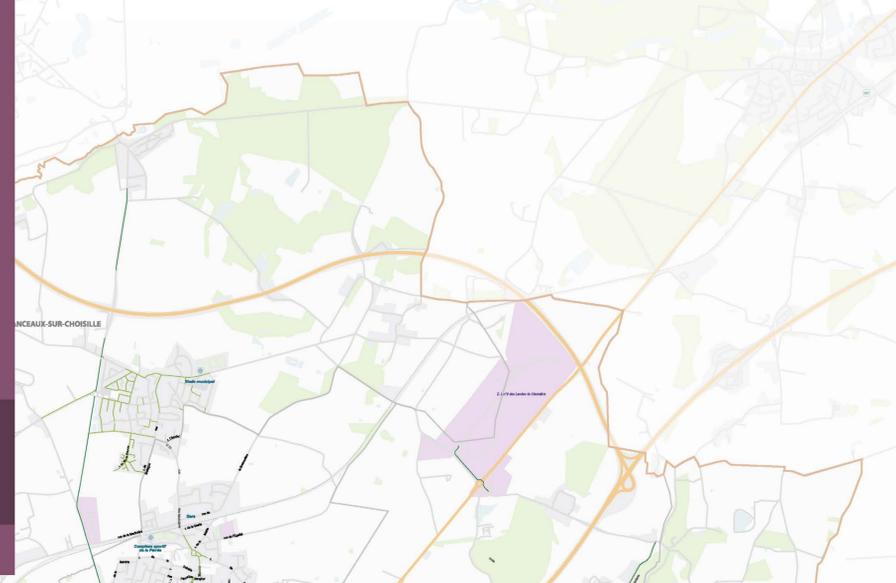
- Éléments obligatoires
- Éléments conseillés

# Les Itinéraires Vélo et tramway

- 1 Les bons réflexes contre le vol de vélos**  
Faites graver un numéro **BICYCODE®** sur votre vélo pour faciliter l'identification et la restitution par les forces de l'ordre. Pensez à déclarer le vol éventuel de votre vélo pour éviter qu'il ne soit revendu. Pour faire graver votre vélo, le Collectif Cycliste, Détours de Loire et l'Accueil Vélo et Rando Tours Val de Loire proposent le marquage **BICYCODE®** des vélos : un système de marquage par gravure de numéros uniques et standardisés au niveau national. <http://www.cc37.org/marquage-bicycode/> <http://www.mobilite.tours-metropole.fr/index.php?id=48> <http://www.bicycode.org/>
- Pensez aux solutions fixes et sans manipulation quotidienne pour protéger les roues et la selle (antivol fixe écrou de roue, antivol fixe axe de roue, antivol fixe de selle...)
- Choisissez un bon antivol à l'aide du comparateur [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org) (antivol en U, antivol pliant, antivol fixe de cadre, chaîne...)
- Une règle simple pour attacher son vélo : écrou + roue + cadre.

Regarder les conseils en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=xm04dUllt9s>

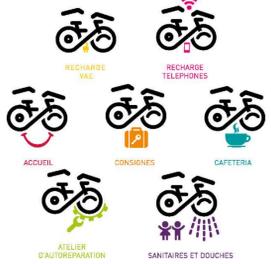
➤ **Pour découvrir d'autres idées de balades :**  
<http://www.marandavoelo.fr/>  
<http://www.touraineloirevalley.com/>  
<http://www.tours-tourisme.fr/>  
<http://www.loireavelo.fr/>



# Un lieu d'accueil pour les cyclistes à Tours !

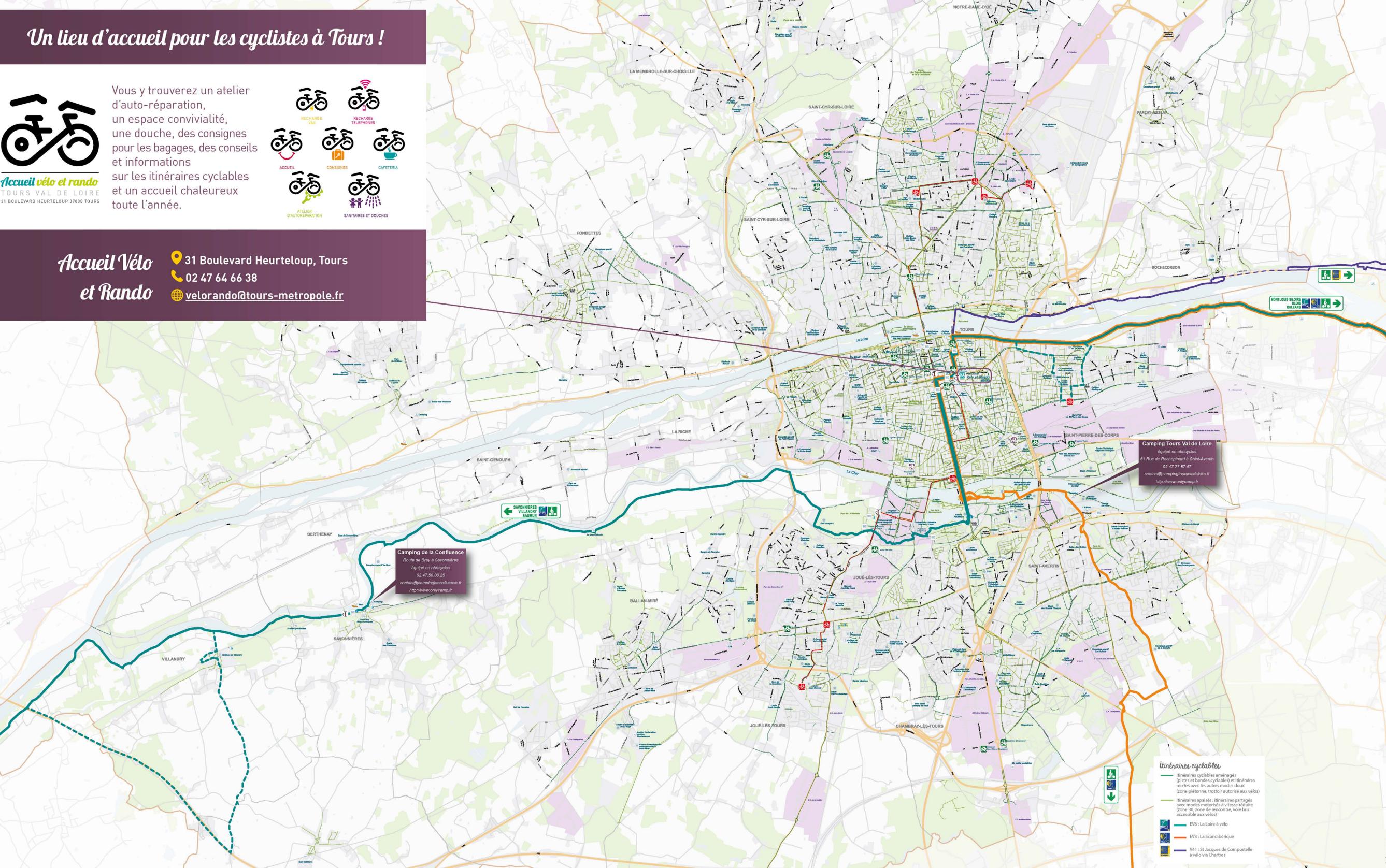


Vous y trouverez un atelier d'auto-réparation, un espace convivialité, une douche, des consignes pour les bagages, des conseils et informations sur les itinéraires cyclables et un accueil chaleureux toute l'année.



## Accueil Vélo et Rando

- 📍 31 Boulevard Heurteloup, Tours
- ☎ 02 47 64 66 38
- ✉ [velorando@tours-metropole.fr](mailto:velorando@tours-metropole.fr)



**Camping de la Confluence**  
Route de Bray à Savonnières  
Équipé en aubrycycles  
02 47 50 00 25  
[contact@campinglaconfluence.fr](mailto:contact@campinglaconfluence.fr)  
<http://www.onlycamp.fr>

**Camping Tours Val de Loire**  
Équipé en aubrycycles  
61 Rue de Rocheperard à Saint-Avertin  
02 47 27 87 47  
[contact@campingtoursvalde Loire.fr](mailto:contact@campingtoursvalde Loire.fr)  
<http://www.onlycamp.fr>

- Itinéraires cyclables**
- Itinéraires cyclables aménagés (pistes et bandes cyclables) et itinéraires mixtes avec les autres modes doux (zone piétonne, trottoir autorisé aux vélos)
  - Itinéraires agaisés : itinéraires partagés avec modes motorisés à vitesse réduite (zone 30, zone de rencontre, voie bus accessible aux vélos)
  - EV6 : La Loire à vélo
  - EV3 : La Scandibérique
  - V1 : St Jacques de Compostelle à vélo via Chartres